

**PIA** Au service de l'industrialisation du Togo  
 PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ACTEURS TOGO  
 Partenariat Public Privé : ARISE 65% + République Togolaise 35%

- 400 Ha d'Ecosystème Industriel (Transformation Agricole)
- Port Sec - 150 000 TEU, Espace d'Entreposage - 60 000 m²
- Parc à Camion - Capacité de 484 camions
- Premier Parc Textile en Afrique de l'Ouest (du coton au vêtement)
- Parc Solaire - 380 MW d'Énergie
- Développement Durable - Recyclage - Zéro Carbone
- Guichet Unique regroupant 26 Autorités Administratives Nationales

Route Nationale N°1, Région Maritime - Togo - BP 12077 - 022 2253 0770 | pia@arise.tg | www.pia-togo.com

**OTR** Encore plus proche de VOUS !!!  
 UNE NOUVELLE DIVISION DU CADASTRE À TSEVIE-DAVIE NON LOIN DU PÉAGE  
 pour les dossiers des préfectures de Zio, de l'Avé, de Yoto, de Vo et du Bas-Mono

TSEVIE-DAVIE non loin du péage  
 82 89 30 47  
 78 70 51 10

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES | CANAL OTR | PRÉFÈRE POUR BANC

Ni à gauche ni à droite même pas au centre

Prix 250 fcfa

# Le Libéral

N°572

**Attaque terroriste de Kpékpakandi : L'Assemblée nationale rend hommage aux soldats tombés** P.3

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion Mercredi 18 Mai 2022



Gala des 100 entreprises les plus dynamiques : **Apothéose le 27 mai à Lomé** P.6

## GILBERT HOUNGBO REÇU PAR FAURE GNASSINGBÉ : Le nouveau DG de l'OIT P.3

# témoigne sa reconnaissance au Président de la République

■ Réouverture des frontières terrestres: **Le dernier verrou ....enfin sauté** P.4

TRIBUNE LIBRE  
**Passons nos «Zed'men» à l'électrique** P.7

Souscris à ton Forfait Net et tente de gagner **1.000.000F** et plein d'autres cadeaux!

**NET GAGNANT**

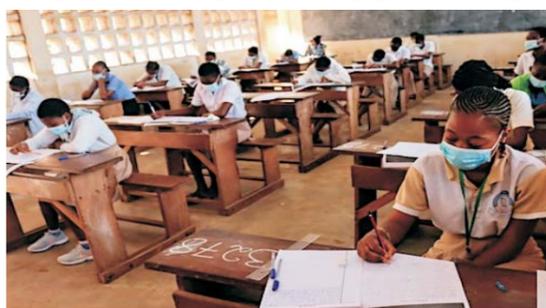
4G+ \*909\*2# Sources à un forfait net d'au moins 350F pour être éligible au tirage. Jeu valable jusqu'au 16 juillet 2022.

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg



## Examens scolaires: Le BAC I a démarré

**L**entement mais sûrement, l'année scolaire 2021-2022 tire vers sa fin avec sa série des examens scolaires. Et c'est le Baccalauréat première partie (BAC I) qui ouvre le bal cette semaine. Et selon les autorités en charge de l'éducation, ce sont au total 75.427 candidats qui ont pris d'assaut les centres d'écrit depuis ce lundi 16 mai 2022 pour les épreuves écrites qui prendront fin le vendredi 20 mai prochain.



Ils sont au total 75.427 candidats répartis sur l'ensemble du territoire national pour être soumis aux épreuves écrites du BAC1 de cette année scolaire en cours. Les candidats en lice postulent ainsi pour une place en classe de Terminale l'année prochaine. Un effectif quasiment similaire à celui de l'an dernier où on avait enregistré 75.776 candidats pour un taux de réussite de 76,58%.

Comme le veut la tradition, les autorités en charge de l'enseignement au Togo ont fait le tour de certains centres d'écrit pour constater le bon déroulement des épreuves. Après le BAC1, suivront ensuite d'autres examens scolaires notamment le Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEP C), le Baccalauréat 2è partie, sans oublier le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et des Certificat des Fin d'Apprentissage (CFA).

Dans le souci de permettre aux candidats des différents examens scolaires de mieux préparer ces évaluations de fin d'année, le ministre des enseignements primaire et secondaire a pris il y a juste une semaine la décision d'interdire toutes les activités en dehors des animations pédagogiques notamment les réunions, les manifestations, les séances de sensibilisation ou tout regroupement dans les établissements tant publics que privés. Selon le prof Komlan Dodzi KOKOROKO, cette note qui a été adressée aux différents responsables

du secteur éducatif, est destinée à « permettre une gestion parcimonieuse du reste du temps consacré aux révisions et aux préparatifs ». Des activités qui pourront reprendre si nécessaire après les examens, selon la note du ministre.

Cette année, la gratuité des frais d'inscription et de scolarité, déjà effective en 2020 a été étendue aux collèges et lycées d'enseignement et centres de formation publics. Ce qui a permis à l'ensemble des apprenants de suivre les cours dans de bonnes conditions. D'autres efforts sont également consentis par les autorités togolaises toujours dans le sens de l'amélioration de l'environnement des études notamment le renforcement du personnel enseignant et la réhabilitation de certaines salles de classe. Même si le BAC1 n'est reconnu par aucune instance nationale ou internationale comme étant un diplôme, il constitue quand même pour les autorités en charge de l'éducation une façon de trier les prochains candidats au BAC 2 l'année prochaine.

Roger GBESSIA

### Culture :

#### Un Fonds national pour la promotion des industries culturelles au Togo

**R**éuni en Conseil des ministres mercredi 11 mai dernier à Lomé, le Gouvernement togolais a adopté un projet de décret portant organisation et fonctionnement du Fonds National pour la Promotion Culturelle (FNPC). Ce nouveau fonds qui vient remplacer celui de l'aide à la culture (FAC) vise selon l'exécutif togolais à « renforcer la chaîne de valeur culturelle à travers la professionnalisation du secteur et l'émergence de véritables industries culturelles et créatives ».

Conformément aux ambitions du Gouvernement, le secteur culturel devra pouvoir jouer convenablement son rôle de créateur d'emplois et de richesses pour les populations. Pour y parvenir, une mutation du secteur s'impose en vue de l'atteinte des objectifs fixés. C'est dans ce sens que le gouvernement a pris la semaine dernière un décret, actant la création de ce Fonds pour mieux accompagner les acteurs du monde culturel et artistique à travers des projets innovants. Une démarche qui constitue une « réforme innovante » pour le secteur selon le ministre de la culture et du tourisme, Kossi Pierre Lamadokou.



La nouvelle entité qui sera dotée de ressources plus conséquentes, permettra d'accroître les ressources et aura un plus large domaine d'intervention. Ceci, afin d'assurer un meilleur soutien aux acteurs du monde culturel et artistique. Ce nouveau fonds devra permettre aux autorités en charge de la culture de consolider les acquis réalisés grâce à l'ancien fonds (Fonds d'Aide à la Culture), et corriger les insuffisances constatées durant sa mise en œuvre. Comme l'on peut bien le constater, le FAC qui est un mécanisme de soutien actif depuis 2013, continue sa mutation pour mieux répondre aux ambitions du gouvernement pour le secteur culturel au Togo. A titre de rappel, il faut souligner que le FAC, lancé en 2013, avait alloué en 2019, 600 millions de francs CFA pour 250 projets et en 2021, 300 millions de francs CFA pour 512 projets. Des réalisations insuffisantes au vu des enjeux de l'heure. Conscient de la situation, le ministre en charge du secteur, Pierre Lamadokou a organisé une rencontre d'échanges avec l'ensemble des acteurs culturels sur les nouvelles orientations à donner au Fonds d'aide à la culture. Mesurant l'urgence et la nécessité de la dite réforme, le ministre avait déclaré : « aujourd'hui, nous sommes dans une situation qui nous oblige à réformer le Fonds, à rechercher et disposer de plus de moyens afin de pouvoir financer à la fois les projets et les infrastructures culturelles d'abord par région et ensuite par préfecture ».

En effet, depuis quelques années, le Gouvernement, soucieux du développement de la culture au Togo, adopte une stratégie qui consiste à passer d'un Fonds unique dédié à aider le secteur, à un fonds qui finance un secteur pourvoyeur d'emplois avec une priorité accordée aux initiatives révélant un potentiel économique. A terme, l'objectif est de parvenir à asseoir des industries culturelles viables. Le nouveau fonds qui sera bientôt opérationnel, devra aider à aller vers la structuration d'entreprises culturelles autonomes, orientées vers la création d'emplois dans le secteur. Cette démarche démontre ainsi la volonté du gouvernement de répondre aux préoccupations des acteurs du monde culturel mis en grandes difficultés financières ces dernières années surtout pendant la crise sanitaire liée au coronavirus.

Avec l'opérationnalisation de ce nouveau fonds, l'on peut espérer que les questions liées au manque d'infrastructures culturelles et l'insuffisance des financements accordés aux projets trouveront des réponses appropriées.

Roger GBESSIA



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC  
du 23 décembre 2010

#### Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

#### Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice  
Alain TCHEDRE  
Prosper AWIH  
Dick MESSAN (Stagiaire)  
Cyrille SABLASSOU

#### Correcteur

S. Didier

#### Infographie

JPB

#### Adresse

Route du Contournement CEDEAO,  
Agoè Démakpoè, non loin des rails  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 42 83 46  
13 BP 152 Lomé-TOGO

#### Imprimerie

SDR

#### Tirage

1000 exemplaires



La TVM  
Taxe sur les Véhicules à Moteur  
reste obligatoire

SAUF  
POUR LES VÉHICULES À USAGE  
COMMERCIAL

OTR  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR  
www.ofr.tg

## Attaque terroriste de Kpékpakandi : L'Assemblée nationale rend hommage aux soldats tombés

**L**es députés se sont réunis à l'hémicycle pour le compte de la huitième séance plénière de la première session ordinaire de l'année. A l'entame de l'ordre du jour, la représentation nationale a observé une minute de silence en mémoire des éléments des Forces de Défense et de Sécurité morts dans l'attaque terroriste de Kpékpakandi dans la préfecture de Kpendjal dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 mai 2022.

Ce moment a été dédié au recueillement en expression de la compassion aux soldats qui ont perdu leur vie pour la sécurité et la défense de l'intégrité territoriale de notre pays. « Tenant sa toute première séance plénière après ce malheureux évènement, la Représentation nationale salue la mémoire des soldats tombés, condamne avec la plus grande fermeté cette attaque et présente ses condoléances aux familles éplorées ainsi qu'aux Forces de défense et de sécurité. Elle souhaite prompt guérison aux blessés.

L'institution parlementaire réaffirme tout son soutien au Président de la République, Chef des armées, garant de la continuité de l'Etat et des institutions de la République, dans son engagement inlassable à assurer la paix, la sécurité et la stabilité dans notre pays », a déclaré Madame Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale.

Rappelons que cette attaque condamnée par le peuple et la communauté internationale, a fait 8 morts et 13 blessés au rang des forces de défense et de sécurité du Togo.

L'émotion reste toujours vive dans le pays au lendemain de cette nouvelle attaque djihadiste après celle de novembre 2021 dans la même zone. Au

sein de l'opinion

nationale comme internationale, plusieurs voix se sont élevées pour condamner et apporter du soutien au Togo'.

Dans un message posté le 12 mai dernier, le Président du Bénin voisin, Patrice Talon a « condamné fermement ces actes et exprimé [ses] sincères condoléances ainsi que [ses] sentiments de solidarité », à son homologue et au peuple togolais. « Je réitère ma disponibilité à œuvrer avec tous mes pairs pour lutter efficacement contre l'expansion du terrorisme

dans notre sous-région », a rajouté le leader béninois.

La solidarité a également été exprimée par les Nations Unies, la France ou encore la CEDEAO, qui, dans leurs communiqués respectifs, ont salué la mémoire des victimes et présenté leurs condoléances. Le Haut représentant de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité n'est pas du reste.

Au plan national, plusieurs formations politiques (UNIR, FDR,



NET, UFC) se sont inclinées devant la mémoire des soldats tombés, et appelé à « l'union » et à la « mobilisation nationale » contre ce « fléau ». « Votre sacrifice ne restera pas vain », a indiqué pour sa part Sandra Ablamba JOHNSON, la Secrétaire générale de la Présidence de la République.

Enfin, dans un message

posté sur les réseaux sociaux, le ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark DAMEHAME a appelé la population à la « vigilance accrue et à la collaboration avec les forces de défense et de sécurité pour préserver la paix, la sécurité et l'intégrité » de notre territoire.

La rédaction

Gilbert Houngbo reçu par Faure Gnassingbé :

## Le nouveau DG de l'OIT témoigne sa reconnaissance au Président de la République

**E**n mars dernier Directeur général de l'organisation internationale du travail (OIT), Gilbert Fosoun Houngbo qui prendra fonction en octobre prochain, a été reçu hier mardi par le Président de la République Faure Gnassingbé au palais de la présidence.



Cette rencontre a permis au fonctionnaire international de témoigner sa reconnaissance au chef de l'Etat pour son soutien et celui du Togo à sa candidature au poste de Directeur général de l'OIT. Il faut préciser que c'est l'Etat togolais qui a présenté et soutenu la candidature de son ancien Premier Ministre à cet important poste dans le système des nations unies. Au-delà des remerciements, il a été aussi question des relations entre le bureau international du travail et

le Togo.

Gilbert Houngbo a occupé plusieurs postes au sein du système des nations unies. Avant son élection à la tête de la direction générale de l'OIT, il a occupé plusieurs fonctions notamment Président du Fonds international de développement agricole (FIDA), et anciennement Directeur général adjoint de l'OIT pour les opérations sur le terrain

et les partenariats et premier ministre du Togo.

Gilbert Houngbo a été élu par le Conseil d'administration de l'OIT, composé de représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs, lors de sa réunion à Genève. Il sera le 11e Directeur général de l'OIT et le premier Africain à occuper ce poste.

P. Fabrice

## Réouverture des frontières terrestres: Le dernier verrou...enfin sauté

**F**ace au ralentissement de la propagation de la maladie à la Covid-19, le Togo rouvre ses frontières terrestres à partir de ce mardi 17 mai 2022. Ainsi, en a décidé le Gouvernement dans la nuit de ce lundi 16 mai 2022. Après la levée de la plupart des mesures restrictives édictées contre la propagation de la pandémie, le dernier verrou vient enfin d'être sauté ! Comme avant la crise sanitaire, les voyageurs pourront enfin reprendre la traversée des frontières en se pliant simplement aux formalités administratives.

Dans un communiqué rendu public lundi dernier, le ministre de l'administration territoriale et son collègue en charge de la sécurité informent l'opinion que le Gouvernement a décidé de rouvrir toutes les frontières terrestres aux voyageurs après deux ans de fermeture. « Tenant compte du ralentissement constaté de la propagation de la maladie à la covid-19, les mesures suivantes sont prises : les frontières terrestres sont rouvertes sur l'ensemble du territoire

national à compter du mardi 17 mai à 00h00 ; la circulation est donc libre pour les voyageurs sous réserve de la présentation d'une preuve de vaccination » note t-on dans le communiqué du gouvernement qui invite la population au « maintien de la vigilance, au respect des mesures barrières et à l'adhésion à la campagne vaccinale en cours ».

En effet, craignant une forte propagation de la maladie à coronavirus, les autorités togolaises avaient dès le

début de la pandémie décidé de fermer les frontières terrestres du pays. Après plusieurs mois marqués par une baisse des cas de contamination, plusieurs voix se sont levées pour lancer des appels incessants en direction des autorités du pays pour la réouverture des frontières, estimant que cette mesure restrictive allait porter un sérieux coup à l'économie nationale et plus particulièrement aux activités commerciales.

Réunis en décembre 2021, les ministres du commerce



des pays de la CEDEAO avaient eux aussi adhéré à cette idée en proposant même aux Chefs d'Etat une réouverture des frontières dès le 1er janvier 2022. Tout en reconnaissant que l'ouverture des frontières durant la pandémie représentait un risque sanitaire, les ministres en charge du commerce avaient pris le soin de préciser que leur fermeture faisait plus de dégâts sur le plan économique. « La réouverture des frontières pour la relance économique devient un enjeu

fondamental » avaient-ils martelé, ajoutant que la décision finale revenait aux Chefs d'Etat.

Aujourd'hui que le Chef de l'Etat décide de lever enfin cette ultime restriction et que le pays renoue avec la « libre circulation des biens et des personnes », l'on espère que les populations vont jouir de cette liberté en toute responsabilité par rapport aux mesures barrières édictées par le gouvernement contre la pandémie.

**Roger GBESSIA**

## Programme WEZOU: Plus de 160.000 femmes enceintes déjà prises en charge

**D**estiné à accompagner la femme enceinte et le nouveau-né pour des soins de santé appropriés, le programme Wezou fait déjà ses preuves. Avec plus de 950 millions de francs CFA investis par le Gouvernement depuis sa mise en œuvre, le programme a déjà pris en charge plus de 160.000 femmes enceintes sur l'ensemble du territoire national.

Lancé officiellement en août 2021, le programme WEZOU qui poursuit le déploiement de son dispositif de soutien, couvre désormais 680 formations sanitaires sur l'ensemble du territoire national. Avec près d'un milliard de nos francs investis par l'Etat togolais, environ 160.000 femmes enceintes ont déjà pu bénéficier de l'assistance de l'Etat. Environ 70.000 accouchements ont été pris en charge et plus de 660.000 différentes prestations effectuées.

Ce programme qui permet aux femmes enceintes de bénéficier de l'accompagnement de l'Etat dès la confirmation de la grossesse, vise à réduire in fine le taux de mortalité maternelle et néonatale, conformément aux ambitions du Gouvernement de renforcer l'inclusion sociale telle que prévue dans la feuille de route



gouvernementale. « Il s'agit de la prise en charge des consultations prénatales, des analyses pendant la grossesse, d'un certain nombre de médicaments et l'acte d'accouchement jusqu'à un certain taux » avait précisé le ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, le Prof. Akodah Ayewouadan.

Le programme WEZOU intègre de façon progressive, l'ensemble des prestations de prise en charge de la femme enceinte depuis la confirmation de la grossesse jusqu'au 42<sup>e</sup> jour après l'accouchement. Une mesure sociale qui vient mettre un accent particulier sur le

système de santé togolais qui va désormais s'articuler autour de la prévention car une femme qui est prise en charge en consultation, est mieux diagnostiquée. Ceci étant, le programme offre donc un panier de soins de grossesse allant de la consultation prénatale (CPN) à l'accouchement simple et à l'accouchement avec césarienne.

Dans son ambition d'assurer un accès universels aux soins de santé pour les populations, le gouvernement a pris des initiatives pour réduire de façon drastique les risques de mortalité maternelle et néonatale au Togo. Avec cette initiative, le gouvernement augmente ainsi l'accès aux soins de santé pour les femmes enceintes en garantissant la gratuité des soins maternels essentiels pour les femmes en état de grossesse. Une mesure qui s'inscrit dans le cadre de l'inclusion sociale, en

particulier celle des femmes et qui à terme, devra contribuer à accélérer la réduction des morbidités et des mortalités maternelles et néonatales.

Selon les explications des autorités en charge de la santé, ce programme qui vient en anticipation de l'assurance maladie universelle ambitionne d'augmenter progressivement le nombre de femmes qui suivent les soins pendant leurs grossesses (suivi régulier, accouchement dans les formations sanitaires, soins néonataux...) afin d'amoindrir considérablement les risques d'accouchement difficile pour nos sœurs et nos mères. De 400 décès pour 1000 femmes répertoriées en 2014, le Togo veut parvenir à moins de 100 décès maternels par an.

Et pour faciliter la prise en charge et garantir la

transparence du dispositif, il a été mis en place un processus digitalisé afin d'assurer une efficacité dans les prestations. Ce dispositif digitalisé est décliné en plusieurs étapes. D'abord l'enrôlement de la femme enceinte à partir d'un document d'identité et d'un numéro de téléphone dès la confirmation de la grossesse. Ensuite, l'attribution d'un numéro matricule à partir d'une plateforme accessible par téléphonie mobile au niveau des maternités. A partir de ce moment, les prestataires de soins enregistreront sur cette plateforme les prestations délivrées et prises en charge dans le cadre du programme. Faut-il le souligner, chaque mois, le programme assure aux formations sanitaires le paiement des frais des soins pris en charge, selon leurs factures transmises et validées. Comme quoi, les barrières financières liées aux soins de santé maternelle sont ainsi levées et des vies humaines de la mère et du nouveau-né sont sauvées.

**Roger GBESSIA**

Politique:

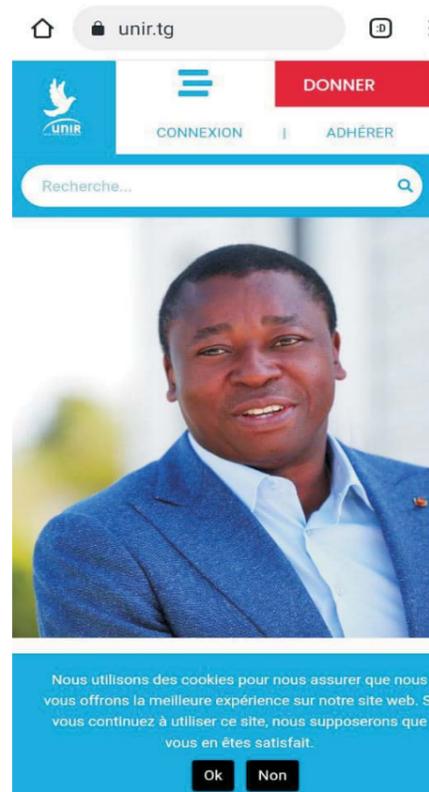
## Le parti Union pour la République (UNIR) a un nouveau site web

**L**e parti au pouvoir Union pour la République (UNIR) vient de lancer un nouveau site web. Avec une interface plus dynamique et conviviale, le site accessible à l'adresse web [www.unir.tg](http://www.unir.tg) est le fruit de plusieurs semaines de travail acharné afin de répondre aux besoins des lecteurs, militants et sympathisants du parti.

"Après de nombreuses semaines à peaufiner le portail du parti sur la toile, nous avons le grand plaisir de vous présenter le nouveau site internet du parti UNIR, la phase finale de son développement étant suffisamment mature pour la présenter au public", nous apprend-on. Dans sa présentation, l'interface offre dans l'angle à gauche, six points blancs permettant d'accéder aux différentes rubriques du site. Il s'agit notamment des rubriques: le parti, actualités,

s'engager, nos régions et nos mouvements. Il faut noter que chacune de ces rubriques comporte des sous-rubriques qui permettront à l'internaute de passer un bon moment sur la vitrine du parti. Le design architectural et l'ergonomie du site en plus de la création de nouvelles rubriques offrent une nouvelle dimension à l'interface du nouveau site. Avec une ligne éditoriale inchangée, le site web vise à informer sur les activités du parti et des actions du président de la République

en faveur des populations. Le site a été bien pensé pour se conformer aux besoins et demandes des militants, mais aussi exposer les actions du parti avec la possibilité d'interagir avec les militants et les internautes sur toutes les activités relatives à la vie du parti. Aussi ceux qui souhaitent collecter plus d'informations sur le parti, trouveront toute l'information nécessaire sur le site. Bref les internautes vivront une nouvelle expérience avec le



nouveau site. De cette manière, nous pouvons évoluer ensemble et

apporter plus de flexibilité à nos démarches. Plusieurs activités peuvent être menées sur le nouveau site. Les informations sur l'adhésion au parti, la possibilité de partager sur les réseaux sociaux, d'effectuer des dons, de suivre les actualités du parti dans chacune des six régions notamment les régions peuvent être désormais directement consultées sur le nouveau site web du parti qui voit grand à travers cette

mutation.

**Démocrate**

Sécurité alimentaire:

## Le Togo reçoit un don de 2,9 mille tonnes de riz du Japon

**L**e Togo a reçu environ 2,9 mille tonnes de riz d'origine japonaise et américaine la semaine dernière des mains de M. Shuji Shimizu, Premier Secrétaire et Chef de coopération de l'ambassade du Japon, au titre de l'année fiscale 2020. Cette assistance alimentaire que ce pays ami apporte au Togo s'inscrit dans le cadre des projets KR qui pour le Japon vise la réduction de la pauvreté et de la disparité à travers le renforcement des services de base.

Pour le représentant de l'ambassadeur à la cérémonie de remise du riz, le projet entend valoriser deux axes spécifiques en l'occurrence la revitalisation du corridor logistique du Togo et le renforcement des services sociaux de base à travers la réduction des disparités.

L'Assistance alimentaire a deux effets principaux. D'une part, elle permet de soulager directement les populations touchées par la pénurie alimentaire à travers la fourniture de riz à prix abordable. Et d'autre part, de pouvoir financer des projets du Gouvernement togolais dans le cadre du développement économique et social du pays à travers les fonds de contrepartie générés par la vente du riz à un prix



abordable. Je souhaite vivement que l'Assistance alimentaire que le Japon a octroyée aujourd'hui contribue effectivement à garantir la sécurité alimentaire au Togo et à intensifier davantage les relations d'amitié et de coopération entre le Japon et le Togo qui existent heureusement depuis si longtemps", a-t-il confié. Le Directeur de cabinet du ministère en charge de l'agriculture, M. Kolani

Dindioque a, pour sa part, remercié le Japon pour cet élan de solidarité. Il est également revenu sur cette relation de coopération qui renforce le Togo a plus d'un titre et les différentes actions menées dans ce cadre à travers les fonds de contrepartie KR.

Il s'agit entre autres de la réalisation des projets de désenclavement des zones rurales, de la réhabilitation de 150 km de pistes rurales, de la réalisation

d'infrastructures socio-collectives de base dans le cadre du programme d'urgence de développement communautaire (PUDC). Le projet de mise en place des infrastructures complémentaires au nouveau port de pêche de Lomé, le projet d'appui au développement des zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) au Togo, le programme prioritaire de désenclavement des régions du pays, ne sont pas en reste.

"Les fonds de contrepartie issus de la vente des produits des projets KR continueront, comme convenu dans les conventions de don, à financer les projets futurs dans le cadre de la mise en oeuvre de la feuille de route gouvernementale Togo 2025. Nous nous

réjouissons, une fois encore, de ce programme d'aide alimentaire et plaidons pour son renforcement.", a-t-il déclaré.

Ce riz d'une valeur globale de un milliard cinq cent millions de FCFA sera mis à la disposition des populations à travers l'Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT) sur l'ensemble du territoire national. Il sera accessible à des coûts très abordables afin de réduire structurellement le déficit en riz et de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et surtout améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. Cet appui du Japon, faut-il le relever a renforcé et consolidé les actions menées par le gouvernement togolais pour faire face aux impacts de la course sanitaire du covid-19 que le monde entier connaît depuis 2020.

**Démocrate**

# Les pluies à Lomé, un vrai cauchemar pour des milliers de citoyens !

**E**n principe, toute annonce de pluie est pour les êtres humains que nous sommes, une très bonne nouvelle, car elle manifeste la générosité du ciel qui alimente la terre avec l'indispensable eau qui sert à l'exploiter et à produire tout ce qui participe à notre alimentation. C'est ainsi que le paysan, dans sa ferme, prie toujours pour qu'il ait suffisamment de pluie à chaque saison agricole, de sorte que ses plants ou ses cultures en jouissent et se développent le plus convenablement possible.

Ceux qui ont un peu vécu dans des milieux agricoles savent tout l'intérêt que les habitants de ces localités accordent à la pluie et toutes les invocations qui sont souvent faites en direction des oracles pour bénéficier de cette clémence du ciel en faveur de la terre et de ses occupants.

Seulement voilà, la donne est toute autre lorsque l'on se retrouve dans un cadre comme Lomé, la capitale du Togo où les annonces de pluie sont plutôt une source d'angoisse, de stress et d'inquiétude pour des milliers de personnes, vivant sans toit ni cadre convenables.

Pourquoi ? Juste parce qu'il suffit d'une petite pluie sur la capitale pour que ces derniers se trouvent systématiquement dans l'eau, inondés jusque dans leur chambre d'habitation. Le beau temps qui couronne en général la venue de toute pluie, se transforme en un tourment qui pollue la vie aux habitants de certains quartiers de la capitale.

Dire donc que des milliers de citoyens de notre capitale, encore en ce 21ème siècle, sont réduits à jouer aux batraciens après chaque pluie, est sans doute un évident euphémisme. Plusieurs quartiers de la ville sont exposés à ces inondations tous les ans et toutes les fois où le ciel se libère en eau. Il s'agit notamment, de tous les quartiers situés dans la partie basse de la ville. Ces zones abritant les plus anciens quartiers de la ville, sont anarchiquement occupées avec de vieilles habitations sans aucun aménagement convenable. La ville étant relativement plate et en basse altitude, l'eau a du mal à couler convenablement et par conséquent, bifurque allègrement dans des habitations où elle stagne volontiers, sans attendre une quelconque autorisation de qui que ce soit.

Face à cette situation, l'Etat a certes pris des initiatives en posant certaines canalisations, en construisant ici et là des retenues d'eau et en aménageant certaines rues, en vue de contrer cette hémorragie de l'eau qui trouble la quiétude des citoyens supposés être des citoyens qui doivent, en principe, vivre avec



toutes les commodités minimales requises.

Malheureusement, ces infrastructures et ces efforts réalisés par les gouvernants sont largement insuffisants pour estomper le mal et mettre les citoyens à l'abri des surprises désagréables que leur réserve chaque pluie qui s'abat sur Lomé. Mais au-delà du fait que beaucoup de quartiers sont vulnérables à l'inondation, empêchant ainsi les citoyens de profiter d'un cadre de vie convenable, il se trouve en outre, qu'une très grande partie des rues, dans notre capitale, sont difficilement praticables, notamment en saison pluvieuse. Or, pour l'essentiel, la plupart des fonctionnaires et agents de l'administration publique et privée, logent à des endroits très éloignés de leur lieu de service. Ainsi lorsqu'une pluie tombe, ils subissent quasiment un vrai chemin de croix, pendant des heures, pour rallier leur domicile et vice-versa.

Aussi est-il régulier d'observer le parcours de combattants de plusieurs cyclistes, motocyclistes ou propriétaires de véhicules qui luttent pratiquement avec ces ruelles cabossées de la ville avant d'atteindre leur destination. Ces engins qui prennent ainsi des coups sérieux durant ce pénible parcours, finissent par s'amortir en un temps record, beaucoup plus tôt qu'il n'aurait fallu, en plus de ce que leurs usagers eux-mêmes subissent de réels supplices qui les déchargent physiquement et mentalement. Tout ceci, évidemment, a un impact direct sur leur rendement au service tout comme dans la vie sociale.

Devant cette situation totalement lamentable qui compromet la perspective de construction saine d'un peuple épanoui, que faut-il faire concrètement pour assurer une meilleure protection à ces

citoyens et leur garantir une vie paisible, y compris en temps de pluies ?

D'une part, il faut impérativement songer à reconstruire carrément certains quartiers de la ville. Ceci suppose que l'Etat se donnera le temps de déloger leurs occupants et de les reloger ailleurs, dans un cadre plus convenable et plus approprié.

De l'autre, il faudra à l'Etat, mettre en place une politique audacieuse d'aménagement de la ville dans son ensemble.

C'est naturellement le prix à payer pour assurer une meilleure organisation de notre société, acter sa transformation

progressive tout en garantissant l'épanouissement effectif des citoyens. Mais nous convenons tous que l'Etat ne dispose pas de ressources stockées à un endroit qui servirait à une telle cause. Il faudrait nécessairement songer à les chercher et à les conquérir. C'est ici justement qu'il importe pour les gouvernants, de veiller à tout prix à composer avec les bailleurs de fonds et les investisseurs privés qui ne guettent que des opportunités d'investissement. Car même s'il est vrai que l'argent manque à notre Etat pour réaliser de grandes œuvres parfaitement ambitieuses, il ne manque pas dans le monde et encore moins, sur les comptes de certains gros pontes du monde des affaires qui flairent les bons projets pour s'y déployer dans des conditions optimales de sécurité et de profit.

L'enjeu pour l'Etat est donc de savoir se montrer suffisamment attrayant avec des facilités, et une régulation professionnelle de la justice qui rassure l'opérateur privé que sa raison sera entendue en cas de litige avec une tierce personne dans le pays. Il suffira donc de ces gages de sécurité et de justice, pour que tout le reste aille de soi, surtout qu'il est entendu que le

logement est un élément fondamental, déterminant et vital dans la vie de l'être humain, il est impossible qu'un investissement conséquent dans le domaine de l'immobilier soit à perte et ne permette pas d'engranger le maximum possible de profits.

Il s'agit là, d'un passage obligé qui doit permettre de réduire les inégalités actuelles entre les privilégiés du pays qui vivent depuis toujours dans des quartiers résidentiels huppés et jouissent d'un environnement sain et agréable, pendant que des milliers de citoyens, principaux acteurs et animateurs de l'économie du pays, sont en butte à une effarante hostilité de leur cadre de vie, du fait que ce cadre n'est pas judicieusement aménagé.

Une fois qu'un tel travail audacieux et ambitieux de reconstruction de certains quartiers aura été entrepris et réalisé au bénéfice des citoyens, c'est alors que les pluies cesseront de hanter les habitants de notre capitale, de les angoisser ou de les inquiéter, pour servir la bonne cause, celle de la production et du rafraîchissement avec le beau temps que la fin de toute pluie offre habituellement.

Luc ABAKI

## Gala des 100 entreprises les plus dynamiques : Apothéose le 27 mai à Lomé

*Dans le souci de permettre à l'Afrique de mettre en avant les entreprises qui contribuent à bâtir une économie africaine forte, stimuler la compétitivité, stimuler un climat propice pour les investissements et rassurer les investisseurs nationaux et étrangers, un gala des 100 entreprises les plus dynamiques du Togo 17ème du genre aura lieu ce 27 mai à l'hôtel 2 février à Lomé.*

En prélude à ce gala une conférence de presse s'est tenue aujourd'hui à Lomé pour annoncer les couleurs.

Cette cérémonie réunira les entreprises les plus dynamiques et performantes dans leurs secteurs d'activités. C'est une initiative de ECO FINANCE ENTREPRISES, un cabinet international spécialisé dans l'étude et l'expertise en finance et en gestion.

A travers cette activité, le cabinet ECO FINANCE ENTREPRISES veut promouvoir les régions économiques, les créateurs de richesses, et la pérennité de leur développement tout en conduisant à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine pouvant prétendre notamment à une envergure mondiale.

Il s'agit aussi de vulgariser les initiatives des entreprises impliquées sur le champ de l'innovation et de l'expérimentation pour le développement tout en mettant en lumière leur savoir-faire économique.

Quatre critères notamment l'expertise de l'entreprise, la capacité d'innovation, la capacité de pénétration du marché et l'impact de l'activité de l'entreprise sur l'économie constituent les bases de la sélection. Les différents domaines d'intervention portent sur l'expertise bancaire et recherche de financement, sondage et étude de marché, formation et renforcement de capacité, l'audit et études sectorielles, communication et marketing et l'évaluation et études de projets.

Pour le promoteur du gala, M. Djibril BARRY, PDG du cabinet international ECO FINANCE ENTREPRISES, toutes entreprises qu'elles soient du public ou privée de tous les secteurs d'activité prennent part à cette cérémonie. L'initiative est née du constat selon lequel les entreprises africaines ne sont pas valorisées alors qu'elles emploient beaucoup et donnent des ressources aux États. ECO FINANCE ENTREPRISES



à travers cet événement cherche à contribuer à l'émulation et à la valorisation des entreprises. Il est aussi question de permettre aux investisseurs internationaux, aux autorités étatiques et aux institutions internationales de pouvoir identifier les entreprises les plus dynamiques, les plus performantes et les plus compétitives en ouvrant ainsi une fenêtre sur l'investissement en Afrique. A l'endroit des lauréates, ce gala leur offre une grande visibilité et attire de la clientèle, des partenaires, des fournisseurs et investisseurs tant nationaux qu'internationaux. A l'issue de la cérémonie, des palmes internationales seront décernées à ces dernières.

Les artistes togolais de la chanson dont Santrinos Raphaël, Bibi Reine et King Mensah, tiendront en haleine le public ce 27 mai.

TRIBUNE LIBRE

## Passons nos « Zed'men » à l'électricité

Par Hector NAMMANGUE, Président de l'Association Togolaise des Journalistes Engagés pour l'Environnement (ATJ2E)

**Que l'on parle d'équivalent carbone, d'impact carbone, d'empreinte carbone ou, en anglais de carbone footprint, le spectre des émissions de gaz à effet de serre (GES) menace la planète et plus particulièrement les pays africains. Toutes les conclusions des études menées et des rapports produits dont le tout dernier est du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) paru le 4 avril 2022 sont sans appel : dans trois ans, notre planète sera plus chaude de 3,4°C par rapport à l'ère préindustrielle. L'impératif est absolu mais la sentence sera bien plus lourde pour les populations africaines dont le continent n'émet pourtant que 4% des gaz à effet de serre depuis 1850. Et ce, dans une ambiance de croissance démographique, d'urbanisation galopante de nos pays, de dépendance diversifiée aux nouveaux modes de consommation.**



Face à l'urgence, l'instant n'est plus à la passivité mais à la volonté d'agir maintenant.

À la suite de l'Accord de Paris adopté par 195 pays et dans le souci de contribuer à tenir les engagements pris pour limiter la hausse des températures « à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle », de nombreux États ont opté pour des mesures ambitieuses dans presque tous les domaines dont les solutions de mobilité électrique. À l'horizon 2030, l'ambition affichée par les pays industrialisés combinée à la volonté des géants de l'automobile est d'inverser la courbe pour une utilisation intégrale de la voiture électrique. En Afrique, alors que les possibilités pour impulser une économie verte sont existantes et le contexte largement favorable, la mobilité électrique est encore anecdotique. En Afrique du Sud par exemple, les chiffres officiels en 2020 font état de 92 véhicules électriques vendus et de 232 modèles hybrides.

En vérité, l'horizon n'est plus si lointain lorsqu'il est question d'agir en faveur d'une neutralité carbone dans nos pays surtout en Afrique de l'Ouest où la mobilité urbaine est essentiellement à deux roues. Par ici, la moto représente à la fois un important moyen de transport personnel ou commercial. Connus localement sous le nom de « zed » ou « zémidjan », les conducteurs de taxi-motos sont difficiles à estimer mais plus de 60 000 dans la capitale togolaise, Lomé, soit environ un taxi-moto pour environ 10 habitants. Il apparaît donc évident alors que les motos électriques représentent la transition dans un pays comme le Togo au point de contribuer à ce que les anglosaxons appellent le leapfrogging, littéralement appelé le saut de la grenouille pour désigner le bond

qualitatif permettant à certains pays de griller des étapes pour accélérer leur développement. Et plusieurs facteurs y postulent.

- Aujourd'hui face à l'envolée considérable des coûts des produits pétroliers au niveau mondial, plusieurs pays africains ont envisagé des mesures pour réajuster et soutenir le pouvoir d'achat de leurs concitoyens. Rien que pour le mois d'avril 2022 seul, les subventions de l'État togolais sur le carburant se sont élevées à 12 milliards de francs CFA. Pendant ce temps, les prix des énergies renouvelables ne cessent de décroître comme ce fut le cas au Sénégal en 2017 où la mise en service de centrales solaires a fait baisser de 10% le prix et améliorer l'électricité avec un gain de 30 milliards de francs CFA en faveur des consommateurs.

Le potentiel est là, car au cours des dix dernières années, le coût de l'éolien terrestre a par exemple divisé par 3 fois et par 10 pour le solaire à grande échelle. Dans un tel contexte, s'affranchir de l'utilisation des motos à essence et faire passer notre mobilité urbaine à l'électrique, est à mon sens une étape salutaire vers la transition énergétique.

- Plusieurs avantages sont à mettre à l'actif de l'utilisation des motos électriques dans la lutte contre le désordre climatique. Selon plusieurs publications scientifiques, les voitures ou les motos électriques présentent d'énormes avantages. En moyenne, une moto à essence produit 2,5 tonnes de CO2 par an. Sur une distance de 100 km, une voiture à essence rejette jusqu'à 5 kilogrammes de CO2 à la source de plusieurs infections pulmonaires et de nombreuses maladies dans les villes.

Assurément avec les motos électriques, finie la pollution atmosphérique à partir des

gaz toxiques. Les pays à faible revenu comme le Togo sont les plus touchés. Une étude de l'Université de Stanford aux États-Unis publiée en juillet 2018 démontre que la pollution de l'air est responsable du décès d'un enfant sur cinq dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest.

- Étant aussi donné que le moteur des motos électriques est exclusivement alimenté par du courant électrique, son utilisateur n'a plus aucun souci pratique à se faire pour l'entretien du moteur. Finis alors les coûts liés à l'essence et ses prix en constante hausse. Dans les faits, plus de vidange à faire, pas de bougie à nettoyer, plus d'émission de gaz carbonique à travers des pots d'échappement et même plus de bruit à entendre. Ce sont des engins équipés de batteries électriques totalement silencieuses. Somme toute, presque plus de factures d'entretien ou de mécanique à recevoir.

- Mais plus intéressants est la plus-value et l'impact économique de la mobilité électrique pour le citoyen surtout pour le conducteur de taxi-moto pour lequel, c'est une source de revenus. Selon les données recueillies sur les solutions de mobilité électrique, 100 kilomètres en moyenne coûte 2 euros d'électricité alors que la même distance avec une voiture à combustion interne s'élève à 8 euros en essence. A cette allure, nul doute que la mobilité électrique est l'avenir.

Mais en raison de ses avantages mais aussi de son caractère innovant, la moto électrique peut représenter à l'acquisition un budget considérable. Dès lors, pour qu'il soit accessible à des agents économiques comme les conducteurs de taxi-motos, des mécanismes innovants et des mesures incitatives doivent être imaginés et

proposés par les sociétés engagées dans la fabrication et la commercialisation ainsi que les États. En tant que secteur de l'innovation, la mobilité électrique se présente des plus prometteurs pour la création d'emplois dans les années à venir. Car, la fabrication et la commercialisation des motos électriques favorisent la création massive d'emplois et la structuration d'un écosystème de valeurs à travers la fabrication des pièces, leur assemblage et les points de recharge de batterie. Selon le Rapport sur le marché mondial des motos électriques 2020, le marché des scooters et motos électriques dans le monde est évalué à 751,17 milliards USD en 2021 et devrait atteindre 28991,93 milliards USD d'ici 2027.

Le défi pour une adhésion massive doit s'inscrire alors dans une démarche d'inclusion à la fois sociale et financière. Par exemple faire le choix d'un paiement échelonné. En détails, il sera question d'inciter tous les consommateurs et principalement les conducteurs de taxi-motos à transiter vers l'électrique avec un mode d'achat pour plus souple et arrimé à leurs revenus. Ainsi, au lieu d'un versement intégral du prix à l'achat, les sociétés de commercialisation proposeront un règlement au quotidien, hebdomadaire ou même mensuel. La moto revient à son propriétaire dès le premier jour de l'achat, le reste sera dans les modalités de suivi et de gestion à distance des paiements. Pour ce fait, les motos peuvent être équipées d'une technologie mobile. Réussie, et c'est à l'analyse objective le cas, cette stratégie commerciale sera aussi celle de l'innovation et de l'entrepreneuriat, de l'inclusion financière élargie

et de la durabilité au service de la transition énergétique et de la mobilité durable. De tels formats de solution ont déjà marché dans les politiques de transition énergétique. C'est le cas d'une initiative du gouvernement togolais dénommé « Projet Cizo » (qui signifie allumer en langue locale Guin), un projet d'électrification rurale par la fourniture de kits solaires à plus de deux millions de togolais par un paiement via portable. Saluée par tous les partenaires du Togo, ce projet a été un modèle à la fois de transition énergétique et d'inclusion financière des populations vulnérables. Signataire de l'Accord de Paris, le Togo a par ailleurs tout intérêt aussi à s'investir et à accompagner par d'autres mesures ou politiques publiques, l'arrivée et l'adoption de ces motos par leurs concitoyens. Cela s'inscrit parfaitement dans les engagements pris en décembre 2015 pour inverser la courbe des émissions des gaz à effet de serre. Les États peuvent dès lors accorder des facilités fiscales à toutes les entreprises engagées dans la fabrication et la commercialisation et aux citoyens désireux d'utiliser des véhicules électriques. Depuis 2019 au Togo, les lois des finances font une marge de facilité importante aux véhicules hybrides ou électriques. Cet élan doit être maintenu et élargi. Pourquoi ne pas accompagner ou soutenir auprès des banques des entreprises locales engagée dans la réduction de leur empreinte carbone ? Pourquoi ne pas promouvoir à l'interne une taxe carbone ? Des questions dont l'intérêt des réponses réside en grande partie de l'arrivée annoncée des motos électriques.

Souscris à ton Forfait Net  
et tente de gagner  
**1.000.000F**  
et plein d'autres cadeaux!



**NET  
GAGNANT**

**\*909\*2#**

**4G+**

Souscris à un forfait net d'au moins 350F pour être éligible au tirage  
Jeu valable jusqu'au 15 juillet 2022

Avancer. Pour vous. Pour tous. [togocom.tg](http://togocom.tg)



**La puissance  
de La Fibre pour les Pros !**



À partir de  
**55000 FCFA/mois**

**La Fibre**

**119/888**

ou en agence/commercial itinérant

Installation gratuite. Frais d'accès : 25 000 Fcfa (activation du service et mise à disposition d'un modem WiFi). Offres soumises à conditions.

Avancer. Pour vous. Pour tous. [togocom.tg](http://togocom.tg)

